

**TENNIS de TABLE – UFOLEP 28
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES
2020/2021**

⇒ L'UFOLEP 28 et sa commission départementale Tennis de Table organisent pour la saison 2020-2021 un championnat départemental de tennis de table par équipes.

⇒ Ce Championnat est réservé aux licenciés UFOLEP masculins et féminins.

- Les équipes seront formées de 3 ou 4 joueurs masculins et/ou féminins de plus de 11 ans.

- Les rencontres se disputeront en 9 simples et 1 double. Les simples seront disputés par 3 joueurs, le 4^{ème} pouvant disputer le double. Ce 4^{ème} pourra aussi disputer un des 9 simples (adaptation de la Commission départementale).

Le double sera situé au milieu de la rencontre.

- Les équipes seront réparties en poule unique.

⇒ Déroulement:

- Les rencontres se dérouleront en une phase unique avec matches aller simple + rencontres de classement.

- Le calendrier établi comporte des dates. Il est possible après accord des 2 équipes de déplacer une date ou d'inverser les rencontres si les disponibilités de salle ou des impératifs de déplacement le nécessitent.

- Si une rencontre ne peut pas se disputer, elle est reportée le prochain week-end libre. Ne pas décaler le calendrier.

- L'équipe inscrite en premier sera l'équipe recevante. Son dirigeant devra se mettre en rapport avec l'équipe visiteuse au moins 8 jours avant la rencontre pour confirmer le jour et l'heure de celle-ci. Avec accord des 2 responsables, une rencontre pourra être inversée.

- Après la rencontre, la feuille de match signée par les 2 capitaines sera envoyée, dans un délai de 8 jours, par l'équipe victorieuse au responsable de la commission par téléphone, par mail ou courrier postal.

- En cas de match nul, l'équipe recevante enverra la feuille. **Le numéro du match devra être porté sur la feuille.**

- Si la rencontre n'a pu se disputer aux dates prévues, les 2 équipes s'arrangeront pour trouver la meilleure solution pour maintenir la rencontre si possible.

⇒ protocole sanitaire :

- le club qui accueille est responsable du bon déroulement de la rencontre selon les consignes sanitaires en vigueur. (fiche de présences, distanciation, gel, masques...)

- Pour les rencontres et stages départementaux, le comité reste partenaire si besoin et disponible via son délégué.